

REÇU A LA PRÉFECTURE

22 MAI 2006

Conseil Général Haut-Rhin

Rapport du Président

Commission Permanente du 19 MAI 2006

Service instructeur
Action Internationale
et Transfrontalière

N° 12e/11-06

Service consulté
Direction des Finances

Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières **Participation à l'organisation d'un colloque franco-suisse d'histoire militaire à** **Lucelle**

Résumé : Il est proposé au Conseil Général de participer à hauteur de 1 890 € à l'organisation d'un colloque franco-suisse d'histoire militaire intitulé "Des deux côtés de la frontière : le Jura bernois, les régions françaises et alsaciennes avoisinantes pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)" au Centre Européen de Lucelle par l'Association pour le Développement du Site de Lucelle, en partenariat avec l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse et la Société jurassienne des officiers (Suisse).

L'Association pour le Développement du Site de Lucelle a organisé le 29 avril 2006 un colloque franco-suisse d'histoire militaire intitulé "Des deux côtés de la frontière : le Jura bernois, les régions françaises et alsaciennes avoisinantes pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)", en partenariat avec l'Union des officiers de réserve de la région de Mulhouse et la Société jurassienne des officiers (Suisse).

Ce colloque transfrontalier et historique, qui s'inscrit dans le cadre des nombreuses commémorations du 60^{ème} anniversaire de la libération du Sundgau et de l'Alsace et de l'ouverture des archives suisses, a permis de présenter aux 120 participants franco-suisses les relations, parfois ambiguës, qui existaient entre nos deux pays pendant cette période de la Seconde Guerre mondiale. Huit conférenciers suisses et français sont intervenus sur les thèmes évoqués sur le programme joint au présent rapport.

Une exposition de livres et de photos sur la Seconde Guerre mondiale dans nos régions ouverte au grand public ainsi qu'une messe du souvenir en présence des Anciens Combattants franco-suisses ont eu lieu conjointement à ce colloque les 29 et 30 avril 2006.

Le Conseil Général est sollicité pour participer aux frais d'organisation de cette manifestation dont le budget global s'élève à 16 540 € et se détaille en frais d'organisation, d'impression, d'hébergement et de transport. Il est couvert par des soutiens financiers de divers partenaires institutionnels locaux et transfrontaliers ainsi que par les contributions des participants et la vente des Actes du colloque.

REÇU A LA PRÉFECTURE
22 MAI 2006

République et Canton du Jura suisse :	2 640 €
Région Alsace :	1 910 €
Contributions des participants :	3 170 €
Vente des Actes :	6 930 €
Conseil Général du Haut-Rhin :	<u>1 890 €</u>
	16 540 €

D'autres partenaires comme la Commune de Liebsdorf, le Pays du Sundgau ainsi que la Communauté de communes du Jura Alsacien ont également participé à l'organisation matérielle de ce colloque.

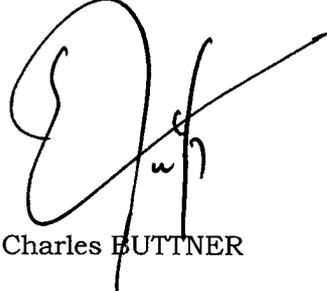
La participation départementale pourrait être imputée sur le Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières, qui permet le cofinancement de projets transfrontaliers dans divers domaines, et doté de 20 000 € pour l'exercice 2006.

o o o

Compte tenu du caractère transfrontalier et historique de cette manifestation, qui favorise les échanges et les rencontres entre les populations franco-suisse, je vous invite à :

- Vous prononcer sur l'engagement financier du Département à hauteur de 1 890 € pour participer à l'organisation de ce colloque.
- M'autoriser à verser cette somme à l'Association pour le Développement du Site de Lucelle sur présentation d'un bilan technique et financier de la manifestation et d'une demande de versement. L'incidence financière est prévue au programme F012, fonction 90, chapitre 65, nature 6574, enveloppe 66287 du budget départemental de l'exercice 2006.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER